# De Gaulle préférerait une procédure dilatoire !

Ce que l'opinion française aura retenu en premier lieu de la conférence de presse de M. Ben Khedda, c'est que le premier ministre du G.P.R.A. propose — sans que son « plan » ait en aucune façon le caractère d'un ultimatum et exclue toute autre approche d'une solution au conflit — une procédure accélérée, enjambant l'étape de l'autodétermination, pour parvenir enfin au cessez-le-feu.

A la fin de ce mois cette guerre de cinq ans, dont la fin aurait pu être aussi bien sous De Gaulle qu'avant, prendra la tête de De Gaulle. La preuve est faite que le temps perdu à la trouver aura été, loin de faciliter le dénouement le compliqué au contraire, loin de servir à préserver de légitimes intérêts français dégrade les rapports franco-maghrébins et détériore les liens sur lesquels doit être fondée demain la coopération franco-algérienne.

Rien donc n'intéresse davantage la France que d'en finir vite avec cette guerre. C'est l'évidence. Non seulement à cause des risques terribles que sa prolongation comporte pour elle-même (ne dit-on pas qu'elle y perd son argent et son âme), mais encore parce que cette guerre n'a plus ni sens ni objet.

Donc, quand M. Ben Khedda met ainsi la paix à portée de la main, malgré toutes les difficultés que peuvent comporter encore des négociations politiques et qui seront résolues ensuite dans un climat plus serein, il y a là une occasion à saisir littéralement par les cheveux. Nul ne s'y trompe plus à présent : celui des deux adversaires au combat auquel il importe le plus que les armes se taisent très tôt, c'est nous.

Que le GPRA en tienne compte, non pas pour exploiter son avantage mais au contraire pour nous tendre la main, c'est là une manifestation de bonne volonté à laquelle la presse française n'a pas été insensible si l'on en juge aux titres des deux principaux journaux parisiens du soir : « *Ben Khedda fait une « ouverture »*, pour l'un. « *La négociation avec le F.L.N. peut reprendre* », pour l'autre.

## Logique et réalisme

Dans « *Le Monde* », Sirius — l'éditorialiste des grandes occasions — reconnaît aux propos-

**Georges ROYER.**

(Suite page 3, col. 2)

# La complicité du fleuve...

*Un avocat français qui, depuis des années, a dû se rendre maintes fois en Algérie pour y défendre des militants du F.L.N., nous disait l'autre jour : « Ce sont mes clients eux-mêmes qui me demandent de ne plus me déranger. La plupart, d'ailleurs, envisagent de ne plus comparaître... Les tribunaux, disent-ils c'est le théâtre aux armées... C'est de la mise en scène pour laisser croire à la persistance d'une certaine légalité... C'est l'alibi des « disparitions », des exécutions sommaires par l'armée ou par la police... Ils ne veulent plus jouer les figurants dans cette comédie tragique et servir de caution à une mystification qui offense la Justice vraie... »*

*Ces jours-ci, on retire de la Seine beaucoup de cadavres. Ce fleuve, qui en a tant vu, est un modèle de discrétion. Il ne révélera jamais la manière dont s'est faite l'immersion... Par malheur, quand il rend les corps des victimes, on découvre qu'il s'agit d'Algériens et les traces qu'ils portent éliminent absolument l'hypothèse du suicide...*

*Ceux-là ne figureront pas sur les statistiques où, après triage, les autorités distinguent les « meneurs » et les « braves gens entraînés de force »... C'est le courant qui les a entraînés, après qu'une main complaisante les a aidés à franchir le pas...*

*Devant l'indignation des Français honnêtes (à laquelle des journaux gouvernementaux ont fait écho), on nous a répondu : « De Gaulle et le gouvernement ignorent ces choses... » Si c'est vrai, ils sont inférieurs à leur tâche qui est d'abord de s'informer. Mais, s'il est vrai aussi qu'ils ne sont pas plus les maîtres de la police qu'ils ne le sont de l'armée, étant donné, d'autre part, la place que tient l'O.A.S. dans l'État, ne faudra-t-il pas bientôt, comme certains le font encore pour le G.P.R.A., écrire « gouvernement français » entre guillemets ?*

**F. FONVIEILLE-ALQUIER.**

# PAPON interdit le meeting de la Mutualité

## pour la paix et contre les violences

**Tard dans la soirée d'hier, M. Papon, préfet de police, a notifié aux organisateurs l'interdiction du meeting qui devait avoir lieu ce soir à 20 h. 30 à la Mutualité, pour la paix, contre le fascisme et les violences.**

**Les personnalités participantes : Emmanuel d'Astier, le R.P. Avril, Claude Bourdet, J.-M. Domenach, le pasteur Cochard, Jacques Madaule, Georges Montaron, Jean Schaeffer, André Souquière, élèvent une protestation contre cette interdiction et tiendront demain vendredi 27 octobre, à 17 heures, une conférence de presse dont le lieu sera communiqué ultérieurement.**

le débrayage commence ce matin à 9 h. 30.

## HOPITAUX
### Débrayages limités

● **Débrayages limités aujourd'hui, nota la Pitié, à Bretonneau, à Ivry et, vendred boisière. Partout les services d'urgence et rité seront assurés.**

# SOLIDARITÉ : Perturbatio possibles dans d'autres sec

● Des débrayages et certaines perturbations se produire dans l'ensemble des services public ment contributions directes et indirectes et Grèves de solidarité dans la métallurgie, notamm le Rhône (C.G.T. et C.F.T.C.) et la Loire (C.G.T

Aujourd'hui, beaucoup de Parisiens se demandent comm aller à leur travail. La capitale sera privée de transp des embouteillages monstres, des trottoirs noirs de mon va connaître pendant tout un long jour.

Une immense pagaie ; et de la gêne pour beaucoup de qui la faute ?

Les travailleurs ont-ils le droit de demander d'être traités en hommes ? Est-ce les respecter que de condescendre à donner, aux cheminots par exemple, un salaire de base de 39 000 fr. par mois à Paris ? Doivent-ils accepter que leur pouvoir d'achat réel soit diminué de 30 % par rapport à l'avant-guerre ? Auraient-ils le droit de regarder en face leur femme et leurs enfants s'ils acceptaient la vie de chien que le régime leur accorde du haut de sa grandeur ?

Non seulement on traite les travailleurs du secteur public comme des parias, non seulement on recule de mois en mois devant les promesses faites tous les ans à l'Elysée et à Matignon, mais en plus on les menace, on veut leur interdire de débrayer, de faire des grèves-surprise ou tournantes ; en un mot, on veut leur interdire de se défendre, on veut même violer cette Constitution où le droit de grève est une des rares libertés encore inscrites.

Seuls pourraient s'étonner de cette explosion ceux qui ne veulent pas voir avec leurs yeux ceux qui se laissent « embobiner » par la télé et la radio qui

listes, ceux qui croient « tout va bien » dispen à travers par le géné routes de France. Ceu refusent de comprendr pleur du mouvement est le résultat d'année de nombreuses bataille grandes, de l'effondrem sif du mythe De Gaulle

Les ouvriers usent du qu'ils ont de signifier ment leur refus de le v à se moquer d'eux.

Et ils ont raison. C que ça gêne en sera bénéficiaires. Si les gré nent satisfaction à leur tions, s'ils stoppent les droit de grève, ceux qu vont marcher à pied, ou à mobylette y tro compte. C'est aussi pour grévistes se battent.

D'ailleurs, le plus cette affaire, c'es nement et M. De même. Ils ont publié communiqué de défait avoir dit que l'extension est « inconcevable deve cultés de tous ordres ( auxquelles le gouver faire face ». Ils ajoute gouvernement a décidé dès à présent, à l'étu des salaires » du secte

Nous voilà loin des et des déclarations de Buron ! Il reste à ces paroles, car il est salariés ne se contente promesses.

Mais il est réconfor quel effet ont eu sur ment de Sa Majesté. pleur et la vigueur d ouvrière.

Cela vaut bien un pe de bousculades pour Ça en vaut même beau pas ?

**Henry BO**

(Voir nos informat

# Aujourd'hui en gr

# LA C.G.T. AUX TRAVAILLEURS :

## *« Manifestez le 1er novembre votre solidarité aux Algériens »*

LA commission administrative de la C.G.T. vient de publier un appel aux travailleurs, dans lequel elle dresse tout d'abord le bilan tragique de la prolongation de la guerre d'Algérie. « Une répression brutale, constate l'appel, des violences inqualifiables et des mesures discriminatoires, qui rappellent les méthodes racistes odieuses du fascisme, s'abattent sur les travailleurs algériens. »

Après avoir noté que « sous la pression de la résistance héroïque du peuple algérien, de l'action persévérante de la classe ouvrière et du peuple français et de la réprobation de l'opinion internationale, le pouvoir gaulliste a dû effectuer une série de reculs », l'appel constate :

« *Le G.P.R.A., dans une déclaration solennelle, a réaffirmé sa volonté de négocier. La négociation, dont les récentes manifestations algériennes en France ont illustré à nouveau l'extrême urgence, peut et doit s'engager sans tarder. Le gouvernement français doit reprendre sans délai les pourparlers avec le G.P.R.A. Il doit les reprendre avec la volonté d'aboutir, en abandonnant ses exigences colonialistes, en acceptant la seule solution possible : la reconnaissance réelle de l'autodétermination, du droit à l'indépendance du peuple algérien, de l'intégrité territoriale de l'Algérie.* »

Le document de la C.G.T. en vient alors, en conclusion, à des appels précis dont voici le texte intégral :

« *En ces jours anniversaires du déclenchement de la guerre d'Algérie, les travailleurs de France réaffirmeront leur solidarité avec le peuple et les travailleurs algériens en lutte.*

« *Ils témoigneront aux travailleurs algériens en France leur solidarité active et fraternelle en s'élevant contre la trop répression dont ils sont victimes, leurs femmes et leurs enfants sont victimes, en ce [illegible] emprisonnés et des internés, l'arrêt des expulsions [illegible] sion des odieuses mesures discriminatoires prises contre eux.*

« *Ils manifesteront leur volonté d'en finir avec la guerre d'Algérie en intensifiant et en multipliant leurs actions sous toutes les formes, et dans la plus large unité, pour imposer enfin une négociation sur la base de l'application loyale du droit à l'autodétermination, de l'unité et de l'intégrité de l'Algérie pour que CESSE ENFIN LA GUERRE D'ALGÉRIE.*

« *Le 1er novembre dans toute la France, ils organiseront des manifestations diverses dans les entreprises, y compris des arrêts de travail au cours des jours qui précèdent et suivent le 1er novembre.*

« *Le 1er novembre, ils participeront aux manifestations, rassemblements divers qui seront organisés sur une base largement unitaire.*

« *Les organisations et les militants confédérés décupleront leurs efforts et leurs initiatives pour unir et faire agir en commun l'ensemble des partisans de la PAIX IMMÉDIATE EN ALGÉRIE.* »

De son côté, la Fédération de l'Education nationale a publié un communiqué qui déclare, dans sa conclusion :

« *A l'heure où des débats sont publiques précèdent et préparent la reprise des négociations, les organisations syndicales se doivent de préserver toutes les chances d'action qu'ont les travailleurs pour aider à la solution négociée pour prévenir ou combattre la volonté qu'ont les facteurs de compromettre cette négociation.* »

# PROPOSITIONS BEN KHEDDA

(Suite de la page 1.)

tions du chef du GPRA « *le double mérite d'être logiques et réalistes* ». Réalistes, elles le sont en effet pour les raisons que nous avons dites, et d'autres qui tiennent à la difficulté grandissante d'organiser une consultation populaire dans un climat déjà trop passionnel. Logiques, elles le sont également puisqu'elles ne subordonnent le cessez-le-feu qu'à une seule condition : un accord sur les principes, les modalités et la date de la proclamation d'une indépendance que la France déclare ne plus vouloir disputer à l'Algérie de demain.

« *Peut-on*, interroge Claude Fuzier, éditorialiste du « *Populaire* » *ne pas être frappé par la clarté de l'exposé du leader algérien, par la rigueur de sa démonstration et par la modération des idées exprimées et du ton employé ?* »

### Pas de commentaire officieux

tard hier soir, une de ces dépêches de l'agence France Presse dont le libellé traditionnel est : « *Au sujet de... on indique dans les milieux autorisés.* » Nous croyons savoir cependant qu'une telle comunication avait été mise sur le chantier.

I. ELLE DEVAIT REAFFIRMER que la France s'en tient et s'en tiendra au schéma de l'autodétermination, tel que le général De Gaulle l'a exposé le 16 septembre 1959, tenant qu'il est de saine procédure démocratique que tous les Algériens, Musulmans et Européens, soient consultés sur leur sort. Certes, l'évolution de l'affaire algérienne a fait que les termes « *francisation, association, sécession* », définissant les trois options proposées au référendum ne recouvrent plus aucune réalité vivante. Et le verdict exigé n'est plus mis en doute par personne. Mais on en fait à Paris, une question de principe. Et l'on est très fâché que le Parti socialiste SFIO ait, par la plume de Claude Fuzier, estimé que l'heure n'est plus où l'on puisse s'embarrasser d'autre cho-

## LA BOURSE

### Marché du 25 octobre

| VALEURS | Cours précéd. | Dern. clôt. |
|---|---|---|
| 3 % perpétuel | 77 70 | 77 70 |
| 5 % 1949 | 102 » | 102 10 |
| 5 % 1920 | [illegible] | [illegible] |

# CHE

## Grèv

- Pour la déf
- Pour retrou diminué d

DEPUIS 4 heures c désertes, les dép vingt-quatre heu des syndicats, cadres

Après l'arrêt de 18 octobre, le gouv parlé de « sanctions de s'en prendre dir droit de grève. Il n daigné rencontrer bles syndicaux pour vrai problème, celui Ce qui est vrai pou hots, l'est également tres travailleurs du s nalisé.

C'est donc en pren protester contre cett « pouvoir » que les S.N.C.F. débrayent Pour la défense du

I

Après avoir affir gouvernement tent croire que l'augm tarifs de la S.N.C.F est le fait des salai minots », le syndic vérité. Il écrit :

« 1° Le salaire me du cheminot à Par 100, est de 39.000 fra pour 48 heures de t maine.

2° Malgré la réd tante de 160.000 el puis la deuxième dial, malgré la qu'on leur impose q que doublé depuis guerre, le pouvoir d laires des cheminot d'environ 30 % dep

Il est possible, d suite la C.G.T., l'augmentation des cheminots sans augm rifs voyageurs et co (petits colis).

En effet, 97 % du

## AIR FRANC

### Débrayage d

Les organisatio (C.G.T., C.G.T.-F.O. ort de grève pour aug généralement de 24 grève a pour objet verture de négocia direction d'Air Fr question des salair

En province, la grève variera, suiva nc et les services, entr 24 heures. A Orly grève de 24 heures pour aujourd'hui j de 6 h. 30 jusqu'à ve

Bien qu'il ne s' personnel au sol,

... porté plainte), il a disparu

# Quels tueurs s'acharnent sur Mohamed BADACHE

## étranglé et laissé pour mort dans les bois de Meudon ?

**U**N Algérien a disparu. Un Algérien entre beaucoup d'autres. Un jour, il reviendra à la surface, dans son « douar d'origine », dans un camp de déportés, dans une prison quelconque... à moins qu'il n'ait disparu définitivement. Aujourd'hui, un fait comme celui-là n'a rien d'extraordinaire.

**Ce** n'est d'ailleurs pas le moins atroce de la chose. Pourtant, le cas de Mohammed Badache est particulier. D'abord, parce que nous avons eu affaire à lui AVANT qu'il soit retiré de la circulation, et que nous connaissons parfaitement son histoire.

Jusqu'à avant que l'actuelle vague de répression ne s'abatte sur les travailleurs algériens vivant en France, Badache avait régulièrement porté plainte contre X... pour tentative d'homicide volontaire. Une instruction est ouverte. Quelle que soit sa conclusion, Mohammed Badache a vécu dans la nuit du 15 au 16 octobre une aventure capable de faire comprendre comment vivent les Algériens, et pourquoi ils descendent dans la rue. Voilà le récit que nous a fait la victime, quelques heures après avoir repris conscience, stupéfait d'être toujours en vie.

Mohammed Badache a 28 ans. Il est né dans le district de Tigounatine, où ses parents, sa femme et sa fillette de 6 ans, qu'il ne connaît pas encore, attendent ses mandats pour manger.

### « On t'emmène seulement à Vincennes »

« J'habite dans un hôtel du XV[e] arrondissement, rue Mademoiselle. Avant d'arriver en France, il y a 6 ans, j'étais déjà compagnon maçon. J'ai toujours travaillé comme tel, et n'ai jamais eu affaire avec la police. Actuellement, je suis employé sur un chantier à La Motte-Picquet.

» Hier soir, je suis rentré chez moi vers 20 h. 30. A minuit, je me suis souvenu que ma bicyclette n'était pas attachée, et je suis descendu sur le trottoir pour fixer l'antivol. Juste à ce moment-là, un side-car, occupé par deux hommes en uniforme de policier, passe. Le conducteur a fait demi-tour, tandis que le passager m'interpellait. Les deux hommes m'ont demandé ma carte d'identité, ma fiche de paie et ma carte de domicile. Ensuite, ils se sont concertés : « On l'emmène ? ». « Oui, on l'emmène... Allez, monte, on va au commissariat ! »

» Nous avons effectué un assez long parcours dans la nuit. Vers minuit et demi, le side a stoppé sur un pont, au-dessus de la Seine, je ne saurais préciser lequel. La encore, les hommes se sont concertés. J'ai pensé à ces récits d'Algériens noyés. Mais le conducteur a dit : « Allons plus loin ».

» Si vous voulez me tuer, ai-je répondu, faites-le ici ! ». Ils se sont mis à rire. « Mais non, on n'ira pas jusque-là. On t'emmène seulement à Vincennes ». Ils craignaient peut-être que je ne me mette à hurler. L'un d'eux m'a passé des menottes et les a serrées très fortement.

### Deux doigts sous la cordelette

» Enfin, nous sommes arrivés dans une forêt. Le side-car a stoppé. Ils m'ont fait descendre. Un des hommes s'est placé en face de moi : « Mon frère a été tué en Algérie par les fellagha. Les bons vont payer pour les mauvais » (1). L'autre avait un cordonnet. S'étant mis derrière moi, il l'a passé autour de mon cou. Je me suis débattu. Nous avons roulé dans le fossé, le long de la route. Et puis, les deux hommes ont tiré de toutes leurs forces sur la cordelette, tandis que j'étais allongé la face contre terre. Cette circonstance m'a sauvé. Machinalement, j'ai glissé deux doigts entre mon cou et la corde. Et j'ai perdu conscience.

» Beaucoup plus tard, je me suis réveillé, crachant le sang. Ma montre et mes papiers avaient disparu. Mon argent aussi. Mon pantalon était baissé, pour faire croire sans doute à une histoire sexuelle. La corde était toujours serrée autour de mon cou. Comme je n'avais plus les menottes, j'ai pris une clé dans ma poche pour essayer de scier le garrot, sans succès. Enfin, j'ai réussi à défaire le nœud.

» Me traînant jusqu'à une grande route voisine, j'ai fait en vain de l'auto-stop. Plus tard, un passant m'a appris qu'il allait être six heures et que je me trouvais dans les bois de Meudon. Par l'autobus et le métro, je suis rentré chez moi, en très mauvais état. »

### Près de la tour hertzienne ?

Le jour même, le cas de Mohammed Badache était confié à M[e] Lederman, avocat à la cour, qui faisait examiner son client par un médecin expert, le docteur Nicourt. Ce dernier, dans un rapport extrêmement circonstancié, décrit les traces de strangulation non équivoques relevées sur le cou de Mohammed Badache. La victime a eu relativement de la chance de s'en tirer à si bon compte. La pression avait été assez forte pour provoquer des hématomes sur le globe oculaire et la face interne des joues. Outre différentes contusions, le docteur Nicourt nota également et décrivit les marques laissées par les menottes. C'était assez pour saisir le parquet, ce qui fut fait par M[e] Lederman.

Mohammed Badache — c'est assez compréhensible — ne pouvait se rappeler l'endroit exact où il avait été aggressé, pas plus qu'il ne pouvait reconstituer son itinéraire de retour. Pour qu'il n'y ait aucun doute sur la matérialité des faits, nous sommes allés ensemble à Meudon. La bonne mémoire visuelle de Badache lui a permis de retrouver la place où stoppa le side-car : c'est rue du Pavé-de-Meudon, en pleine forêt, tout près de la « tour hertzienne » qui constitue un excellent repère. Tournant à gauche après avoir gagné la grande route, Badache aboutit — sur les indications de l'homme qu'il rencontra au petit matin — à la station « Carrefour-du-Château » de l'autobus 179. Il nous suffit de suivre l'autobus pour arriver au pont de Sèvres. Là, Badache reconnut parfaitement la station de métro, alors que je l'avais d'abord conduit sans succès à la Porte de Saint-Cloud et à la Porte de Versailles.

Le conducteur du 179 (dans lequel Badache eut un malaise) et la poinçonneuse du métro « Pont-de-Sèvres » peuvent se souvenir du passage de cet homme ensanglanté qui leur a d'ailleurs adressé la parole. Enfin, lorsque l'Algérien fut appréhendé par les hommes en uniforme de police, un de ses camarades se trouvait à la fenêtre de l'hôtel et pourra également témoigner le cas échéant.

### Aucun signe de vie

Les jours suivants, Badache effectua — en compagnie de son avocat — un certain nombre de démarches au Palais de Justice. Il se rendit également au commissariat de son quartier pour demander de nouveaux papiers d'identité. Là, il raconta dans quelles circonstances il avait « perdu » les documents sans lesquels un Algérien ne saurait se déplacer. Et puis, c'est le silence.

Badache n'a pas répondu à la dernière convocation de son avocat. A son hôtel, on ignore ce qu'il est devenu. Rien ne permet d'affirmer que les hommes en uniforme ont appris l'échec de leur tentative, et qu'ils ont voulu la mener à bien. Les manifestations algériennes et leurs conséquences se sont produites entre temps. Des milliers d'hommes ont été raflés dans la rue ou chez eux. Pourtant, le procureur de la République a promis de tout faire pour retrouver le plaignant et. celui-ci, jusqu'à présent, n'a pas donné signe de vie. Nous ne pouvons que demander : Où est Mohammed Badache ? Que fait-on pour identifier les « hommes en uniforme » qui ont voulu l'étrangler dans les bois de Meudon ?

**Jean-Francis HELD.**

(1) Le frère de Mohammed a également été tué en Algérie par des « hommes en uniforme ».

### Les cadavres de deux Algériens découverts à Clichy-sous-Bois

Deux cadavres d'Algériens en état de décomposition avancée ont été découverts en bordure de la route départementale 129, près du lieudit « les Poules blanches », à Clichy-sous-Bois.

Ils avaient les mains liées derrière le dos et portaient des traces de strangulation. Les deux cadavres étaient démunis de pièces d'identité.

### De nombreuses familles d'Algériens sans nouvelles de l'un des leurs

Contrairement à ce qui était prévu, les quatre avions de la compagnie « Air Algérie » qui, la nuit dernière et ce matin, devaient conduire à Alger et à Philippeville deux cents Musulmans algériens refoulés dans leurs douars d'origine, n'ont pu quitter Orly.

On croit savoir qu'aucun départ d'Algériens refoulés n'est prévu par la voie aérienne avant le 2 novembre.

Cependant plus de trois mille Algériens sont toujours en état d'arrestation et de très nombreuses familles sont sans nouvelle de l'un des leurs. Il leur est impossible de savoir si ces hommes sont actuellement arrêtés, refoulés en Algérie ou morts.

Parmi les nouvelles protestations qui nous sont parvenues hier, citons notamment le personnel du lycée Chaptal, de la F.N.D.I.R.P., de la Fédération C.F.T.C. des industries chimiques, du Syndicat national des agents des contributions indirectes, du Syndicat national des chercheurs scientifiques, de la Ligue de l'enseignement, du Mouvement de libération ouvrière, du M.R.A.P.

D'autre part, le syndicat C.G.T. du personnel de l'Assistance publique souligne dans un communiqué la solidarité manifestée dans les hôpitaux à l'égard des Algériens.

A l'hôpital Corentin-Celton, les médecins et le personnel ont contraint la police à quitter l'hôpital et ont fait des délégations auprès des blessés algériens.

A l'hôpital Bretonneau, un professeur sollicité par le syndicat C.G.T. s'engage à consulter ses confrères pour constituer un comité de défense de l'hôpital afin que la police ne pénètre plus dans les services de l'hôpital où elle avait l'habitude de questionner les blessés et même les grands blessés.

AMIS LECTEURS...

## DU POINT DU JOUR...

**LE RECORD D'ACCIDENTS** de la route durant ces trois dernières semaines a été atteint par les Vosges. La gendarmerie a constaté 68 accidents de la route ayant fait 14 morts et 83 blessés.

**HUIT USINES**, dans les cantons suisses de Bâle-Campagne et d'Argovie, ont été cambriolées en 1958 par Marcel Pabst, 36 ans, et Grégoire Bernabé, 36 ans également, tous deux sans domicile fixe. Ils ont été condamnés par la Cour d'assises du Haut-Rhin : le premier à six ans de réclusion criminelle et à la relégation, et le second à cinq ans de prison.

**CINQ MILLE POUSSINS** ont été carbonisés dans un violent incendie qui a détruit un élevage de poulets situé à Rieux-en-Val, dans les Hautes-Corbières. Le feu s'était déclaré dans l'une des couveuses fonctionnant au mazout et au gaz.

**UN JEUNE INCENDIAIRE**, Claude Jeffredo, 25 ans, a été arrêté par la gendarmerie de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). Jeffredo avait mis le feu à une meule de paille attenant à la ferme de M. Raymond Godard, cultivateur à Boutigny. Les bâtiments furent épargnés grâce à la rapide intervention des pompiers.

**S'INTRODUISANT PAR UN GRENIER**, dans un établissement de Villefranche-sur-Saône (Rhône), des cambrioleurs ont découvert dans un fourgon un lot important de bouteilles de liqueurs diverses et d'alcool. Ils ont transféré les bouteilles jusque dans une camionnette volée dans la soirée à Lyon. Près d'un millier de bouteilles d'anis, de champagne et de liqueurs, représentant une somme de 17.000 NF, ont été ainsi enlevées par les cambrioleurs.

**DES INCONNUS** ont dérobé, l'autre nuit, des fils de cuivre, à Saint-Priest (Isère), sur la voie ferrée Lyon-Grenoble. Ces fils alimentaient le bloc de sécurité du circuit téléphonique de la S.N.C.F. Le préjudice du vol est estimé à 1.000 NF en ce qui concerne seulement la fourniture du fil et à 3.000 NF la réinstallation de la ligne.

**UN BANQUET DE FAMILLE** extraordinaire a réuni, à Coulommiers, sept sœurs totalisant ensemble 520 ans : les sœurs Laplaige. Toutes les sept, âgées de 84, 78, 76, 74, 72, 70 et 66 ans, mariées et mères de famille, étaient entourées de leurs enfants et petits-enfants.

**UN CHASSEUR AUVERGNAT**, M. Charles Daulhac, garde d'un lac artificiel, près d'Aurillac, a tué un albatros de 6 m. d'envergure. L'albatros est un oiseau qui vit habituellement dans les mers australes.

**DEUX ESCROCS** qui, avec leurs cinq enfants, âgés d'un mois à six ans, logeaient, de ville en ville, sous des noms d'emprunt, dans des hôtels de belle apparence, et partaient sans payer la note, viennent d'être arrêtés. Il s'agit de Yves Chevallier, 34 ans, moniteur d'auto-école, et de sa femme, Jeanne, 28 ans. C'est la méfiance d'une hôtelière de Noyelles-sur-Mer (Somme), qui a permis d'arrêter le couple en gare d'Eu (Seine-Maritime). Les Chevallier émettaient des chèques sur un compte à découvert depuis 1960 et avaient commis des escroqueries à Nancy au début de l'année, puis en Belgique, au Luxembourg, ensuite à Metz, Lille, Lens, Arras, Amiens, Abbeville et Noyelles.

**DEUX OUVRIERS** de l'entreprise Roger Coulon, de Pont-de-Château (Puy-de-Dôme), travaillaient, hier matin, dans la fosse d'une bétonnière, sur un chantier de construction. L'un d'eux, Jackie Lambert, 23 ans, utilisant une barre à mines, sectionna accidentellement un fil de force motrice et s'écroula foudroyé par la décharge électrique. Son camarade, Jean Gazet, qui portait ses bottes en caoutchouc, fut sérieusement choqué.

**TROIS BLOUSONS NOIRS** belges ont été arrêtés par la gendarmerie française à Montmédy (Meuse), à l'issue d'une folle équipée à travers prés et bois. Elie Legrand, 21 ans ; Paul Briaumont, 19 ans, et une jeune fille de 18 ans, tous trois de Verviers, avaient volé un taxi non loin de Theux (Belgique). Lorsque leur extradition sera sollicitée, ils répondront devant la justice de leur pays du vol du taxi.

## ...AU BOUT DE LA NUIT

« On a ...
disent les ...
qui ont ...
de Toulo...

TOULON (Libé) ...
ver à bouchon et qua...
désireux de jouer le...
fallu plus pour mett...
naise sur les dents.

La scène était la mêm...
des occupants de la D...
descendait de voiture, le...
autres le poursuivaient, ...
de revolver claquait, le p...
s'écroulait, on chargeait so...
dans la voiture et on parti...
sitôt.

Ce sont les témoins de l...
qui, affolés, téléphonaient...
à la police. Quatre fois ...
l'après-midi, l'agression a ...

A GUERE...

*Le T...*
*J...*
*l'an...*

LIMOGES « Libé ». — ...
*tance de Guéret aura à ...*
*L'accusé sera un charcut...*
*question uniquement d'and...*

*C'est un inspecteur de ...*
*constatant que l'andouille ...*
*A cette expertise succéda ...*
*charcutier, puis une sur-ex...*

*L'accord se fit sur une ...*
*procureur de la Républiqu...*

*« L'andouille doit être ...*
*des abats ou issues, et pa...*
*andouille-témoin, est confe...*
*Donc, celle de Grand-Bou...*
*perie sur la qualité de la ...*

*Mais le charcutier, par ...*
*moine, va répliquer :*

*« La couenne est tonique. ...*
*D'autre part, l'andouille cr...*
*temps elle a été fabriquée ...*
*former à la tradition. »*

*Aux juges de Guéret de ...*
*jurisprudence, et de dire ...*
*être fabriquée comme son h...*
*elle doit être typiquement c...*
*trancher — si l'on peut s'e...*
*couenne peut être considéré...*
*Un procès qui promet du ...*

### SATURNIN FABR...

(Suite de la page 1)

Sa prestance, son humour, so... débit saccadé ont fait de Saturnin Fabre un de nos grands interprètes du théâtre de boulevard et de l'écran. Interprète d'une quarantaine de pièces de théâtre, son imitation du comte Etienne de Beaumont dans « La Fleur des Pois », est restée une de ses plus brillantes créations.

A l'écran, inénarrable joueur de cor de chasse dans « Messieurs les ronds-de-cuir » (version 1937), partenaire de Jean Cabin dans « Pépé le Moko », interprète de « Battement de cœur », « La dame de chez Maxim's », « L'ennemi public numéro 1 », « Escalier de service », en tout une soixantaine de films, Saturnin Fabre était fier de sa ressemblance avec Kemal Pacha Ataturk : « Je suis presque son sosie », aimait-il à répéter.

Après une brillante carrière bien remplie, il avait pratiquement cessé toute activité depuis le début 1956. Ne pouvant plus parler depuis trois jours il a été soigné avec dévouement par sa gouvernante.

Il ne s'était jamais remis de la mort de sa femme survenue en 1957. Le décès brutal de son frère il y a huit jours l'avait beaucoup affecté.

Les obsèques de Saturnin Fabre se dérouleront vendredi à 9 h. 30 en l'église Saint-Jacques de Montgeron.

## MÉLI MÉLO DRAMES MÉLI MÉLO DRAMES

● **GENDARMES ET VOLEURS.** — Le commissaire de police d'un poste de Copenhague interrogeait hier soir un suspect de cambriolage, quand l'homme ...

Les agents plein de zèle cueillirent la première personne qui descendait l'escalier et « l'embarquèrent » au violon... C'était le commis...

Chand, qui avait tout perdu, fit une demande de secours d'urgence auprès de l'administration indienne. Il y a ...

de Stoke on Trenth (au nord de Birmingham) vient de gagner aux pronostics de football ...

Beauséjour, descendante en ligne directe de Fill de la Dunetta ...